

TOURTERELLE DES BOIS

La Tourterelle des Bois est une espèce soumise à gestion adaptative, dont l'ouverture anticipée est fixée au 29 août 2021, mais pour la saison 2021/2022, le projet d'arrêté ministériel en attente de publication prévoit **un quota de zéro**.

En conséquence, il ne sera pas possible de prélever de Tourterelle des Bois au cours de la saison 2021/2022